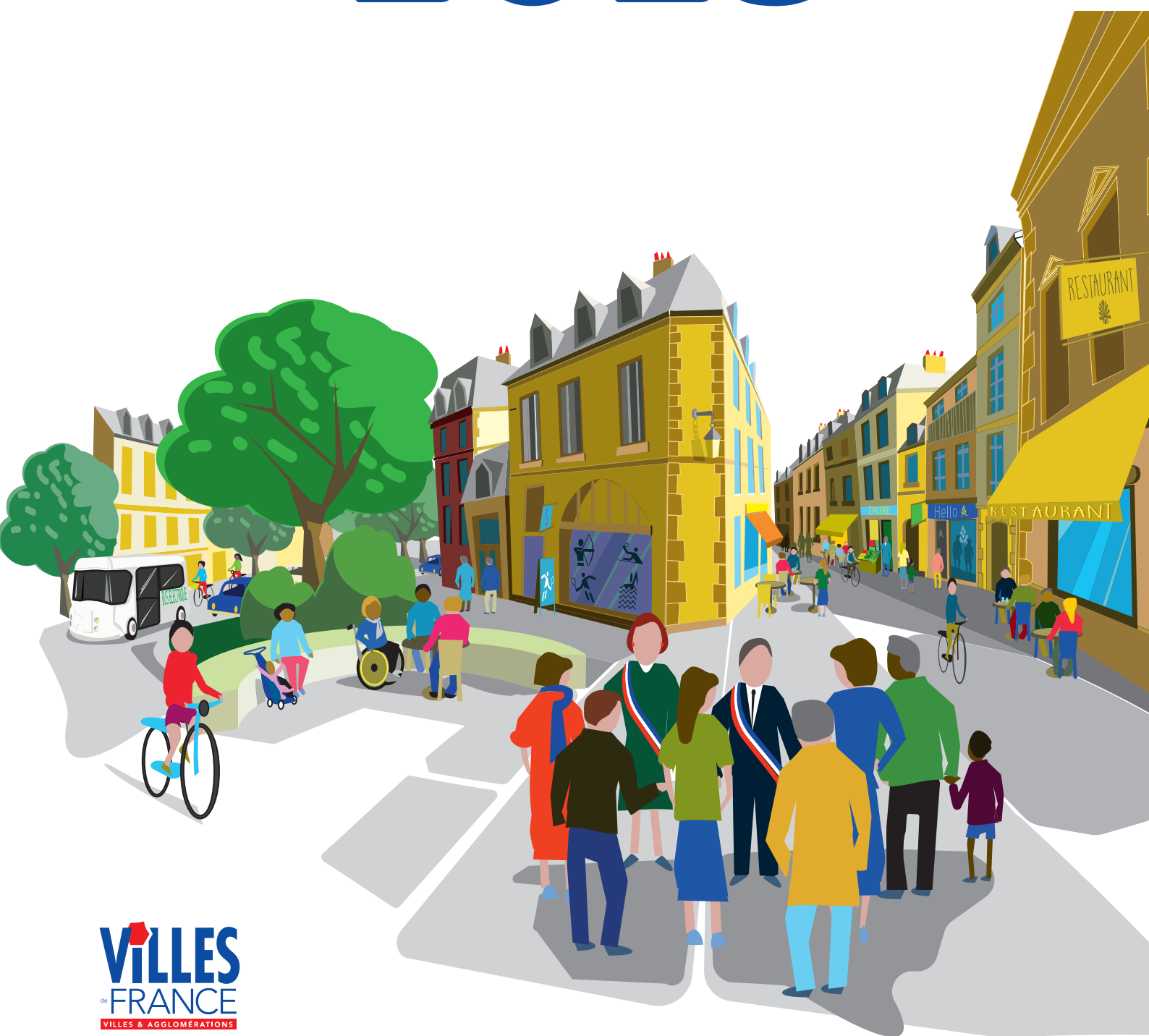


Bilan D'ACTIVITÉS 2023



SOMMAIRE

Editorial	3
Villes de France en chiffres	4
Le Conseil d'administration, une équipe d'élus mobilisée	5
Une association d'élus active	6
Nos actions	7
 Villes de France sur le terrain	8
Le Congrès 2023 du Creusot	12
Pérénisation du programme Action Cœur de Ville	14
Les Rendez-vous de l'Intelligence locale	16
Webinaires de Villes de France	18
L'activité éditoriale de l'association en 2023	19
On en a parlé dans les médias	20
Nos partenaires	22

Pour adhérer, contactez :

Villes de France, 94 rue de Sèvres • 75007 Paris.
au 01 45 44 99 61 - contact@villesdefrance.fr

L'équipe de Villes de France

Guillaume Ségala / Directeur général

Anissa Ghaidi / Assistante de direction, événementiel

Céline Juteau / Conseillère en charge de la Transition écologique, du Numérique, de l'Europe et du Tourisme

Armand Pinoteau / Directeur administratif et financier, conseiller en charge des Finances et de la fiscalité, des Mobilités, de la Sécurité et de la prévention de la délinquance

Margaux Beau / Chargée de missions

Arthur Urban / Chargé de missions

Directeur de la publication : Guillaume Ségala - Rédaction : l'équipe de Villes de France

Création graphique, mise en page :  JUSTE UNE IMAGE - Impression : iLLICO, l'Artésienne

Crédits photo : Villes de France -

Document téléchargeable sur www.villesdefrance.fr

EN 2023, TOUJOURS À VOS CÔTÉS POUR PORTER VOTRE VOIX

La crise énergétique et le retour de l'inflation en France ont profondément bouleversé les collectivités et leur fonctionnement en 2023.

La priorité a donc été donnée à la gestion de nos budgets locaux pour faire face à la chute de nos épargnes et maintenir nos investissements.

La crise inflationniste a également fortement touché les français qui, plus que jamais, ont besoin d'un service public de proximité efficace et de qualité.

Dans ce contexte, Villes de France n'a cessé de se mobiliser auprès du Gouvernement et des parlementaires pour porter la voix des villes moyennes et faire entendre nos demandes dans des domaines majeurs comme la situation des finances publiques et les contraintes budgétaires rencontrées par nos villes et intercommunalités, la transition écologique, l'accès aux soins, le logement, la sécurité, la transition numérique, le transport ou encore l'enseignement supérieur de proximité.

Notre association a également porté des propositions, qui ont été remises aux Ministres concernés, sur la réindustrialisation des villes moyennes et de leurs intercommunalités et sur la décentralisation du logement.

Nous avons aussi participé activement au lancement de la phase II du Plan « Action Cœur de Ville » afin de garantir pour les quatre prochaines années la pérennité de cette politique publique dont le pilotage par les Maires, en partenariat avec l'État et nos partenaires, a permis des réussites exceptionnelles.

Notre association est aussi un réseau de villes qui localement innove pour leurs territoires et leurs habitants. Dans ce cadre, nous avons lancé un « Tour des Villes de France », avec 17 visites de terrain cette année, pour rencontrer les Maires et leurs équipes, comprendre les sujets spécifiques à chaque territoire et les faire remonter au Gouvernement mais aussi pour mettre en avant les réussites locales par une communication accrue sur les réseaux sociaux.

En 2023, Villes de France a de nouveau été à vos côtés pour vous représenter et défendre vos intérêts. Notre association poursuivra son travail au service de nos villes, territoires d'avenir pour lesquels nous sommes engagés collectivement pour relever les défis de demain.



Gil Avérous

Président de Villes de France

Maire de Châteauroux

Président de la CA de Châteauroux Métropole



Jean-François Debat

Président Délégué

Maire de Bourg-en-Bresse

Président de la CA Grand Bourg Agglomération

LES VILLES MOYENNES EN CHIFFRES



37%

DE L'EMPLOI
INDUSTRIEL

20%

DE LA POPULATION
ÉTUDIANTE
NATIONALE

75%

DES VILLES MOYENNES
SIÈGES DE PRÉFECTURE /
SOUS-PRÉFECTURE

244

VILLES BÉNÉFICIAIRES DU
PROGRAMME NATIONAL
« ACTION CŒUR DE
VILLE » DÉDIÉ À LA
REDYNAMISATION DES
CENTRES-VILLES

UNE ÉQUIPE D'ÉLUS MOBILISÉE ET REPRESENTATIVE POUR DEFENDRE LES VILLES MOYENNES

Villes de France est dirigée par un Conseil d'administration pluraliste composé de 28 membres, Maires et Président(e)s d'intercommunalités.



→ **Gil Avérous**, Maire de Châteauroux, Président de la CA de Châteauroux Métropole est Président de Villes de France,



→ **Jean-François Debat**, Maire de Bourg-en-Bresse, Président de la CA Grand Bourg Agglomération en est le Président délégué.

Ils sont accompagnés dans leur mission par les membres du Conseil d'administration :



→ **Vice-Présidente**

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL,
Maire d'Albi, Présidente de la CA de l'Albigeois



Joaquin PUEYO,
Maire d'Alençon, Président de la Communauté Urbaine d'Alençon



Luc CARVOUNAS,
Maire d'Alfortville



Xavier BONNEFONT,
Maire d'Angoulême, Président de la CA du Grand Angoulême



Christian DUPESSEY,
Maire d'Annemasse, Président de la CA d'Annemasse



Frédéric LETURQUE,
Maire d'Arras, Président de la CU d'Arras



Pierre MATHONIER,
Maire d'Aurillac, Président de la CA du Bassin d'Aurillac



Franck PIA,
Maire de Beauvais



Olivier GACQUERRE,
Maire de Béthune, Président de la CA de Béthune-Bruay Artois Lys Romanes



→ **Secrétaire-adjoint**

Marc GRICOURT,
Maire de Blois



Yann GALUT,
Maire de Bourges



Jean-Luc Marx,
Maire de Cahors, Président de la CA du Grand Cahors



Thierry REPENTIN,
Maire de Chambéry



Brice RABASTE,
Maire de Chelles



Eric STRAUMANN,
Maire de Colmar, Président de Colmar Agglomération



Nicolas LANGLOIS,
Maire de Dieppe



Frédéric CHEREAU,
Maire de Douai



Luc BOUARD,
Maire de La Roche-sur-Yon, Président de La Roche-sur-Yon Agglomération



Florian BERCAULT,
Maire de Laval, Président de Laval Agglomération



→ **Vice-Président**

David MARTI,
Maire de Le Creusot, Président de la CU Le Creusot-Montceau



→ **Trésorier**

Philippe BUISSON,
Maire de Libourne, Président de la CA du Libournais



→ **Trésorier-adjoint**

Denis THURIOT,
Maire de Nevers, Président de la CA de Nevers



→ **Secrétaire général**

Jérôme BALOGÉ,
Maire de Niort, Président de la CA de Niort



Delphine LABAILS,
Maire de Périgueux



Yves NICOLIN,
Maire de Roanne, Président de Roannais Agglomération



Nicolas LEUDIERE,
Maire de Sablé-sur-Sarthe



→ **Vice-Présidente**

Frédérique MACAREZ,
Maire de Saint-Quentin, Présidente de la CA du Saint-Quentinois



Isabelle LE CALLENNEC,
Maire de Vitry, Présidente de Vitry Communauté

PRÉSIDENTS D'HONNEUR : Jean AUROUX, Ancien Ministre, Fondateur de l'association, Bruno BOURG-BROC, Ancien Député-Maire, Christian PIERRET, Ancien Ministre, Caroline CAYEUX, Ancienne Ministre, Présidente de la CA du Beauvaisis

UNE ASSOCIATION ACTIVE

AU SERVICE DE SES ADHERENTS

Villes de France est reconnue par les décideurs publics comme la seule association à représenter les Villes moyennes. Forte de plus de 35 ans d'existence, notre association a su créer un lien de confiance et d'échange permanent avec le Gouvernement et les parlementaires mais aussi avec les médias qui relaient ses propositions et mettent en valeur les villes membres.



VILLES DE FRANCE EST UN INTERLOCUTEUR RECONNU DES POUVOIRS PUBLICS

Villes de France porte la parole et les attentes de ses membres et fait valoir l'identité de ces territoires auprès des pouvoirs publics et des différentes instances nationales, européennes et internationales.

VILLES DE FRANCE ENTRETIENT UN RÉSEAU EFFICACE D'ACTEURS LOCAUX

Réseaux sociaux, manifestations, colloques, missions d'enquête et publications, site internet, newsletter hebdomadaire et plateforme d'échanges... Villes de France offre à ses membres de nombreux outils d'information, d'échanges, de partage de savoir-faire, et d'aide à la gestion locale.

VILLES DE FRANCE PROPOSE UNE OFFRE DE FORMATION SPÉCIFIQUE

Villes de France organise des sessions de formation pour clarifier l'impact des réformes, accompagner les élus dans leurs missions et favoriser une meilleure gestion des collectivités.

VILLES DE FRANCE A ACQUIS UNE VISIBILITÉ MÉDIATIQUE IMPORTANTE

Par sa communication active sur ses travaux et prises de position, Villes de France a une image forte dans les médias, qui lui permet de peser dans les négociations nationales et de mettre en avant les réussites locales.

VILLES DE FRANCE VALORISE LES INITIATIVES LOCALES

L'association a pour vocation de faire connaître les initiatives de ses adhérents et les bonnes pratiques locales. Ainsi, Villes de France siège dans de nombreux jurys porteurs d'échanges et de légitimité : Capitale Française de la Biodiversité, Commission nationale Ecoquartiers, Pavillons Bleus, Victoires du Paysage, Prix énergies Citoyennes, label Villes Internet.

VILLES DE FRANCE RÉPOND AU DÉVELOPPEMENT DE SES MEMBRES

Villes de France est à l'origine du Programme « Action Cœur de ville »

Notre association travaille avec le Gouvernement et les partenaires d'« Action Cœur de Ville » pour accompagner les 244 bénéficiaires de ce programme et répondre à une double ambition : redynamiser le commerce local, rendre toujours plus attractifs et agréables les centres-villes, les quartiers de gares...

LA RÉINDUSTRIALISATION DES TERRITOIRES

Villes de France est également engagée en faveur de la réindustrialisation des villes moyennes et de leurs territoires. Notre association porte haut et fort la question de la reconquête industrielle Française et de la relocalisation.

→ NOS ACTIONS

Villes de France fait valoir les spécificités et défend les intérêts des villes et de leurs groupements auprès des instances publiques. L'association anime un réseau d'échanges avec les entreprises publiques et privées. Elle apporte également à ses membres de nombreux services exclusifs et des outils de gestion locale et d'aide à la décision.



Rencontre avec Gabriel Attal, ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse



Réunion avec Sylvie Retailleau, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

AUDIENCES MINISTÉRIELLES

Interlocutrice écoutée et régulièrement invitée à des audiences auprès des membres du Gouvernement et de leurs cabinets, Villes de France fait entendre les spécificités des villes et de leurs intercommunalités, ainsi que leurs attentes sur les enjeux clés de la vie locale (finances et gestion locales, santé, éducation, sécurité, transition écologique et numérique, transport, services publics, fonction publique territoriale, ...).

Signature avec Stanislas Guerini, ministre de la fonction publique, d'un partenariat pour faire connaître les métiers de la territoriale

AUDITIONS PARLEMENTAIRES

Dans le cadre de la préparation des projets et propositions de loi, Villes de France est régulièrement entendue par les Commissions Parlementaires et les missions d'inspection d'enquête, ou d'information. Les villes et intercommunalités participent ainsi au processus d'adoption des mesures législatives les concernant.



PARTICIPATION AUX INSTANCES PUBLIQUES

Villes de France intervient dans de nombreuses réunions prospectives auprès des administrations et des organes consultatifs. Son expertise et son rôle de représentation sont pleinement reconnus (Conseil National de la Refondation, Comité des Finances Locales, Comité National de l'Eau, Conseil National de la Biodiversité, Commission mixte inondation, Comités Réseaux fixes et mobiles, Conseil des Collectivités Territoriales pour la Culture, Conseil National de l'Information Statistique...).

COMMUNICATION DANS LES MÉDIAS

Quand l'actualité l'impose, Villes de France interpelle les pouvoirs publics sur des dossiers qui concernent les villes et leurs intercommunalités. Sa voix est largement relayée par les médias. Ses « tribunes » dans la presse font connaître ses positions auprès du grand public et lui permettent de peser dans le débat public.

PARTENARIATS AVEC LES ENTREPRISES

L'association noue des partenariats avec les grands acteurs économiques du développement local : Banques des Territoires, Caisse d'Épargne, Citéo, EDF, Engie, Enedis, Free, Google France, GRDF, Hellio, IDEX, ID Verde, Keolis, Groupe La Poste, FDJ, MNT, Mercialis, Orange, Ratp Dev, Relyens, Smacl Assurances, SNCF, SFR Altice, Suez, Système U, Transdev, Veolia.

VILLES DE FRANCE SUR LE TERRAIN



VILLES DE FRANCE SUR LE TERRAIN



Visite de terrain - Saint-Dizier (52)



Visite de terrain - Nevers (58)

Pour connaître les besoins, les aspirations des villes de France, le Président de Villes de France a souhaité, tout au long de l'année 2023, aller à la rencontre des adhérents.

Initiées à Saint-Dizier en février 2023, pas moins de 17 « visites de terrain » ont été organisées pour aller à la rencontre de nos villes, des Maires, de leurs

équipes et des entreprises locales. Cette démarche permet de se forger une vision de la France des territoires afin de faire remonter auprès du Gouvernement les réalités du quotidien. Ces visites à la rencontre de nos adhérents pour mettre en avant les réussites de nos territoires se poursuivront en 2024.



Visite de terrain - Frontignan (34)



Visite de terrain - Colmar (68)

VILLES DE FRANCE SUR LE TERRAIN



Lancement du transport public gratuit à Montpellier (34)



Visite de la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux avec EDF (41)



Visite de terrain - Auxerre (89)

Villes de France a lancé en 2023 des pastilles vidéo intitulées « les réussites locales ». L'objectif de ces courtes vidéos est simple : mettre en avant une politique publique, un dispositif ou un équipement d'une de nos villes adhérentes en réalisant une interview de son Maire et en insérant des images d'illustration. Ces vidéos entièrement réalisées en interne durent entre deux et trois minutes.



Lancement de l'évènement, « La beauté sauvera le monde » à Saint Dizier (68)



Visite de terrain - Niort (79)



Visite de terrain - Vichy (03)



Visite de terrain - Bourgoin-Jallieu (38)

- Episode 1 : Laval et l'urbanisme transitoire
- Episode 2 : Niort et la renaturation
- Episode 3 : Saint-Dizier et la culture-la beauté sauvera le monde
- Episode 4 : Vichy et la renaissance du coeur thermal
- Episode 5 : Lunel et la Métamorph'ose
- Episode 6 : Sète et l'urbanisme culturel
- Episode 7 : Bourgoin-Jallieu et l'intelligence locale sur le street art
- Episode 8 : Frontignan et la requalification de son chais
- Episode 9 : Vitry, ville marchable et cyclable
- Episode 10 : Belfort, la capital européenne de l'hydrogène



Visite de terrain
Lunel (34)

La réindustrialisation de la France passera par les villes moyennes



Visite d'un site de recyclage de déchets ménagers à Bourgoin-Jallieu (38)

Dans le cadre des discussions sur le projet de loi consacré à l'industrie verte au début de l'année 2023, notre association a rédigé un recueil de 22 propositions issues des rencontres et des échanges entre les élus et les chefs d'entreprise ainsi que de travaux du groupe de travail consacré à la réindustrialisation afin de favoriser le développement et le retour des industries dans notre pays.

Les différentes crises que nous traversons depuis quelques années ont montré l'impérieuse nécessité de produire à nouveau en France pour retrouver notre souveraineté industrielle. Les Villes de France et leurs territoires périphériques structurent la géographie industrielle du pays car on y retrouve 70 % de l'emploi industriel.

Le défi de la réindustrialisation se gagnera grâce aux villes moyennes car elles disposent du foncier et des infrastructures nécessaires à l'accueil des industries et de leurs futurs salariés. Plébiscitées pour leur qualité de vie, les Villes de France sont prêtes pour accueillir les entreprises qui souhaitent créer ou développer leurs activités.

Accompagner l'installation des entreprises en facilitant leur implantation et leur développement

Notre association a effectué des déplacements auprès des villes adhérentes (17 au 1^{er} janvier 2024) afin d'aller à la rencontre des acteurs de terrain, et en particulier des industriels pour connaître leurs préoccupations, leurs besoins mais aussi leurs choix d'implantation.

Les entreprises attendent des collectivités du foncier de disponible et mobilisable rapidement ainsi qu'un soutien au recrutement de compétences nécessaires à leur(s) activité(s). Elles cherchent aussi à se rapprocher des territoires et donc de leurs salariés. Elles sont aussi beaucoup plus vigilantes à leur impact carbone.

Les chefs d'entreprises attendent également une stabilité fiscale, en plus des problématiques foncières et de ressources humaines. C'est pour cela que Villes de France propose la mise en place d'un contrat fiscal sur 5 ans signé par l'État, la collectivité et les entreprises afin de geler les taux des différents impôts.

→ CONGRÈS DE VILLES DE FRANCE

6 et 7 juillet 2023
Le Creusot



A l'issue d'un Congrès ayant réuni plus de trois cent décideurs publics, privés, représentants institutionnels, membres du Gouvernement et élus locaux au Creusot (ville dont le Maire est David Marti) les 6 et 7 juillet dernier, Gil Avérous, Président de Villes de France ainsi que Jean-François Debat, Président délégué de Villes de France, tous deux nouvellement réélus, se sont félicités grandement de la qualité des débats qui s'y sont déroulés et ont pris date avec le Gouvernement dès la rentrée sur certains chantiers, tels que l'accompagnement des quartiers prioritaires, la transition énergétique, et la réindustrialisation du territoire.

Ils en ont profité pour saluer la volonté d'écoute du Gouvernement et le souhait de celui-ci de déboucher sur des solutions non précipitées et durables, par exemple vis-à-vis des heurts qui ont traversé pratiquement une grande partie des villes moyennes au début du mois.

A cette occasion, les Maires des Villes de France et les Présidents d'intercommunalités, ont rendu plusieurs contributions aux débats publics et parlementaires qui vont prochainement se dérouler, et notamment le Pacte du Creusot des Maires des Villes de France.

Pacte du Creusot des Maires de Villes

un document qui évoque des pistes pour agir concrètement vers les territoires et leurs habitants en matière de logement, d'éducation ou de sécurité et de prévention. Les Maires en appellent dans ce document - au-delà de la poursuite des actions dans les quartiers défavorisés - à la mobilisation de l'ensemble des politiques de droit commun de l'Etat, que ce soit en matière d'éducation, de prévention, de police ou de Justice.

La réponse aux troubles ne peut être que globale, et doit regrouper l'ensemble des politiques mises en œuvre par l'Etat de la prévention à la sanction.



En matière de transition, pour Villes de France, il faut également changer de méthode et faire véritablement confiance aux élus pour mettre en place les politiques publiques destinées à renforcer l'efficacité énergétique et faire face au dérèglement climatique. Ce congrès du Creusot aura été aussi l'occasion pour Villes de France de présenter son Observatoire des transitions écologique et numérique.

Enfin, s'agissant de la réindustrialisation et du verdissement de l'activité industrielle, les Maires de Villes de France ont rendu publiques leurs 22 propositions pour renforcer la présence d'entreprises industrielles de toutes tailles, dans les territoires des villes moyennes, villes accessibles et ayant à la fois du foncier à requalifier et disponible.





Pérennisation du programme Action Cœur de Ville

*Gil Averous, Président de
Villes de France aux
Rencontres Cœur de Ville
de la Banque des
Territoires à Avignon*



Le début d'une nouvelle phase du programme

L'année 2023 a marqué le début de la nouvelle phase du programme Action cœur de ville prévue jusqu'en 2026. Cette nouvelle phase place la transition écologique au cœur du développement de nos cœurs de ville tout en élargissant le périmètre d'intervention du programme aux entrées de ville et aux quartiers de gare.

Le 20 février 2023, Gil Averous, Président de Villes de France, a accompagné Dominique

Faure, Ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, à Nevers afin de rencontrer son Maire, Denis Thuriot, pour le lancement officiel de la seconde phase du programme Action Cœur de Ville (ACV 2) pour la période 2023-2026. Cette journée à Nevers a marqué « le top départ » du volet du programme consacré à la réhabilitation des entrées de villes. Ce déplacement a été également l'occasion de saluer les réalisations exemplaires de Nevers dans le cadre du Programme ACV.

Villes de France a également travaillé sur l'autre nouveau volet du programme, les quartiers de gare. A ce titre, le Groupe SNCF, l'ANCT et Villes de France ont signé conjointement la Charte « Action Cœur de Ville » à l'occasion du Salon les Maires et des Collectivités en novembre 2023. Avec cette charte, nous nous sommes engagés à favoriser l'émergence et la réussite des projets menés pour embellir et moderniser nos centres-villes. Le groupe SNCF s'est notamment engagé à examiner les saisines des collectivités locales sur les biens et les fonciers qui ne sont plus exploités et dont elle à la charge, tout en proposant dans chaque territoire un interlocuteur unique chargé de coordonner les projets en lien avec le programme « Action Cœur de Ville ». Par ailleurs, l'ensemble des signataires de la Charte accompagnés des partenaires nationaux du programme « Action cœur de





*Christophe Bouillon, Président de
l'Agence nationale de la cohésion des
territoires (ANCT)*

ville » travaillent au sein d'un comité technique dédié aux quartiers de gare afin d'échanger régulièrement sur les différents projets « quartier de gare » mis en œuvre par les villes bénéficiaires du programme « Action cœur de ville » et sur les éventuelles difficultés rencontrées.

Mesurer les effets d'« Action cœur de ville »

Le 2 octobre 2023, le comité exécutif du programme Action cœur de ville s'est réuni à Niort autour de Dominique Faure, Ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité et de Stanislas Bourron, directeur général de l'ANCT. En présence de l'ensemble des partenaires du programme et de Gil Avérous, Président de Villes de France, le Maire de Niort, Jérôme Baloge, et Emmanuelle Ménard, Mairie de Bressuire, ont présenté les projets ACV de leur commune respective. A l'échelle nationale, plus de 6 milliards d'euros ont été engagés depuis 2018 en faveur des villes du réseau.

Rencontres Cœur de Ville de la Banque des Territoires à Avignon

Le 9 et 10 octobre 2023, Avignon a accueilli les Rencontres Cœur de Ville de la Banque des Territoires. Lors de son intervention en plénière d'ouverture, Gil Avérous s'est félicité de la réussite du programme Action Cœur de Ville, formidable outil à portée des maires pour faire face aux multiples défis qui se trouvent devant eux. Il a de nouveau salué l'engagement des partenaires, engagement qui s'est prolongé à l'annonce de l'acte II du programme. Cette démarche partenariale nous a permis de réfléchir et agir collectivement pour repenser ce que signifiait le « habiter en centre-ville ». Gil Avérous a également appelé l'ensemble des partenaires à porter une attention particulière aux différents dispositifs mis en œuvre dans l'acte II du programme et à leurs équilibres.

Par ailleurs, les élus de Villes de France étaient nombreux pour participer à ce retour d'expérience collectif et ainsi présenter les réalisations portées dans leur ville : Ajaccio, Chambéry, Chartres, Châteauroux, Laval, Montbéliard, Montceau-les-Mines, Périgueux, Sète, Vannes.

➔ RENDEZ-VOUS DE L'INTELLIGENCE LOCALE

Le logement, une priorité pour Villes de France



« Bien se loger, bien vivre dans les villes moyennes »

était le thème des Rendez-vous de l'Intelligence Locale organisés le 6 décembre 2023 au « Hub des Territoires » en partenariat avec la Banque des Territoires, et en présence de Patrice Vergriete, Ministre Délégué chargé du Logement.

En conclusion, Gil Avérous, Président de Villes de France, a remis à Patrice Vergriete les propositions des Maires de Villes de France afin d'esquisser des pistes pragmatiques et concrètes pour sortir de la crise du logement. Permettre l'innovation et l'expérimentation au niveau local en plaçant l'humain au centre des politiques publiques, voilà l'ambition de Villes de France et de ses élus.



Patrice Vergriete, ministre délégué chargé du Logement (2023)

Donner du souffle aux acteurs de terrain

Concernant la loi sur la décentralisation promise pour 2024, Villes de France prend toute sa part dans ce débat et a toujours rappelé ses conditions : la clarté des compétences et la bonne définition des outils fiscaux et réglementaires qui seront dévolus aux collectivités. Nous demandons aussi qu'il y ait un financement fiscal autonome dédié, autrement dit que les recettes fiscales générées puissent être ajustables par la collectivité compétente. Par ailleurs, les Maires des villes moyennes estiment nécessaire que le rôle d'AOH soit clairement attribué afin de ne pas entraîner une concurrence entre la ville et l'agglomération.

Notre association réaffirme aussi deux demandes majeures - la première consiste à supprimer la ponction de RLS au profit de la construction et de la rénovation des

logements - la seconde, à accompagner les initiatives qui mobiliseront l'ensemble des dispositifs et structures existants pour favoriser la décarbonation et encourager la performance énergétique et environnementale des logements. Répondre aux enjeux environnementaux est indispensable et tous les acteurs (collectivités, promoteurs et bailleurs) doivent collectivement relever ce défi. Enfin, le sujet des meublés de tourisme doit aussi être traité pour que les territoires puissent apporter des réponses locales afin de réguler ce type d'activité. Villes de France souhaite ainsi qu'un travail commun avec le Gouvernement, l'ensemble des associations d'élus et les acteurs concernés ait lieu car la situation devient de plus en plus pressante. La fiscalité doit clairement être revue et la loi doit permettre à toutes les villes d'avoir un droit de regard sur le changement d'usage des logements.

➔ De nombreux webinaires au service des adhérents



Culture, énergie, Europe, éducation, mobilités, numérique, politique de la ville, santé, sécurité et prévention de la délinquance, transition écologique, urbanisme... Villes de France s'est mobilisée, régulièrement lors de l'année 2023, et a réuni de nombreux groupes de travail, notamment lors de webinaires alliant élus et experts. Autant de groupes de réflexion à l'origine de propositions concrètes.

Une activité qui résulte de la mobilisation des Présidents des groupes de travail thématiques de Villes de France :

- **Jérôme Baloge**, Maire de Niort, pour la transition écologique,
- **Luc Bouard**, Maire de la Roche-sur-Yon, pour la politique européenne,
- **Frédéric Chéreau**, Maire de Douai, pour l'éducation,

- **Jean-François Debat**, Maire de Bourg-en-Bresse, pour les finances locales,
- **Frédéric Leturque**, pour le logement et la politique de la ville,
- **Frédérique Macarez**, Maire de Saint-Quentin, sur les questions de sécurité et de prévention de la délinquance,
- **Denis Thuriot**, Maire de Nevers, pour le numérique
- et **Olivier Gacquere**, Maire de Béthune, qui préside le groupe « des parlementaires amis de Villes de France ».

Les crises récentes ont montré les capacités des collectivités à se réformer et à répondre rapidement aux demandes des administrés. Plus que jamais la question du partage des compétences et de l'information entre nos villes et agglomérations est d'actualité.

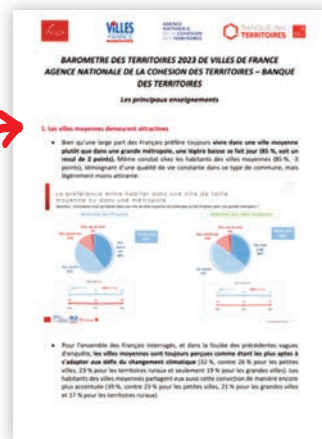
L'activité éditoriale de l'association en 2023



Bilan d'activités 2022 de Villes de France

Enquête d'opinion sur le rapport aux villes moyennes – Vague 2023

(Sondage Ifop réalisé pour le compte de Villes de France, de l'Agence Nationale de la cohésion des territoires et de la Banque des Territoires) – parution au Congrès du Creusot le 6 juillet 2023



Dans sa collection « Cahier des solutions locales »

Commande publique durable : faire des services publics locaux des leviers de la transition écologique, du développement économique et de l'inclusion sociale, réalisé par l'UNSPIC et Villes de France – mai 2023



Un avenir pour le vélo dans les villes moyennes réalisé par Villes de France en partenariat avec Transdev, l'Ademe et la Banque des Territoires – juin 2023



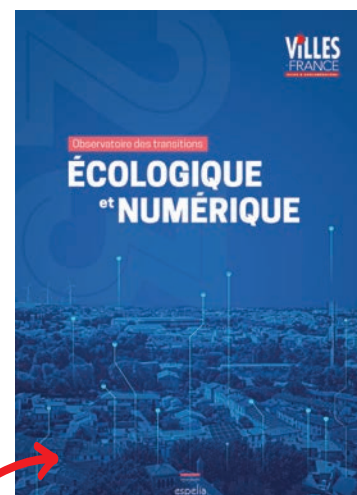
6^{ème} Panorama des Polices Municipales des Villes de France – septembre 2023

Villes de France dévoile quelques évolutions significatives dans ses Polices Municipales. Une enquête réalisée juste en amont des dernières élections, à partir d'un panel de 46 villes moyennes répondantes.



Observatoire des Transitions

Connaître les pratiques des villes moyennes en matière de transition écologique et numérique et les aider à répondre à ces enjeux : c'est l'objet de l'Observatoire des transitions en villes moyennes de Villes de France, présenté en juin 2023.



ON EN A PARLÉ DANS LES MÉDIAS



LE PROGRES

© 2022 Le Progrès (Lyon). Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliCertifié dans le 12 juin 2022 à UNIVERSITE DE LYON 3 des fins de vérification personnelle et temporaire.

news-20220405-PR-44606007084092263et16411042

Nom de la source: Le Progrès (Lyon)
Type de source: Presse • Journaux
Périodicité: Quotidien
Couverture géographique: Régionale
Provenance: Lyon, Auvergne-Rhône-Alpes, France

Mardi 5 avril 2022
Le Progrès (Lyon)
• p. BBVS15
• 523 mots



GRAND BOURG AGGLOMÉRATION Démographie médicale : le plan d'action sur quatre ans adopté

Vincent SARTORIO

Lors de sa séance de conseil communautaire tenue lundi 4 avril, les élus de Grand Bourg Agglomération ont voté à l'unanimité le nouveau plan d'action 2022-2026. Celui vise à « consolider l'offre de soins de premier recours sur le territoire » et à « favoriser l'accès aux soins en salariant les médecins ».

communiqué

Vendredi 10 novembre 2023

Adoption en première lecture de la loi de finances pour 2024 Un texte très défavorable aux Villes de France

Illes de France - qui représente les villes dont la population est comprise entre 10 000 et 100 000 habitants - prend acte de l'adoption récente en première lecture par l'Assemblée Nationale, du projet de loi de finances pour 2024, à nouveau, sous la procédure d'application de l'article 49-3 de la Constitution.

Notre association d'élus estime que le compte n'y est toujours pas et de loin. L'évolution de la taxe foncière ne saura suffire à amortir les impacts de l'explosion des coûts de l'énergie (multipliés par trois pour l'électricité et par quatre pour le gaz par rapport à l'année dernière) et le maintien du pouvoir d'achat des agents publics de ces collectivités - avec 80% d'agents relevant de la catégorie C - et dont un grand nombre sont éligibles aux dernières mesures de revalorisation pour les bas salaires.

Les niveaux d'inflation et l'évolution des coûts de l'énergie devraient en effet rester sans commune mesure avec l'évolution de la Dotation globale de fonctionnement (DGF), qui est proposée par le Gouvernement aux communes et aux intercommunalités. Pour rappel, la DGF n'est pas une libéralité accordée au

LE MONITEUR

© 2022 Le Moniteur (site web). Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliCertifié dans le 12 juin 2022 à UNIVERSITE DE LYON 3 des fins de vérification personnelle et temporaire.

news-20220710-MON-0316792

Nom de la source: Le Moniteur (site web)
Type de source: Presse • Presse Web
Périodicité: Hebdomadaire
Couverture géographique: Nationale
Provenance: Paris, Ile-de-France, France

Mardi 12 juillet 2022
Le Moniteur (site web) • 1090 mots

Action Coeur de Ville esquisse sa deuxième phase

LA TRIBUNE

© 2022 La Tribune (site web). Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliCertifié dans le 12 juin 2022 à UNIVERSITE DE LYON 3 des fins de vérification personnelle et temporaire.

news-20221011-TP-R-16106_1688504022

Nom de la source: La Tribune (site web)
Type de source: Presse • Presse Web
Périodicité: En continu
Couverture géographique: Nationale
Provenance: France

Lundi 21 novembre 2022
La Tribune (site web) • 1590 mots

Financement des renouvelables : l'envolée des prix de l'énergie pousse les maires à lever le pied

César Armand

Le projet de loi relatif à l'accélération de la production d'énergies renouvelables vient d'être présenté à l'Assemblée nationale alors que s'ouvre en parallèle le congrès des maires. Les élus locaux sont "en première ligne" dans la transition écologique, mais subissent le double choc de l'inflation et de la hausse des prix de l'énergie. L'explosion des coûts décourage-t-elle les partenaires privés ? Les entreprises publiques locales peuvent-elles venir à la rescousse des ENR ? L'intercommunalité est-elle le bon niveau de collectivité pour relever le défi ? Les PPA (power purchase agreement) vont-ils sauver les édiées ? Pourquoi le partage de la valeur fait-il débat ? Eléments de réponse.

LE MONITEUR

© 2022 Le Moniteur (site web). Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliCertifié dans le 12 juin 2022 à UNIVERSITE DE LYON 3 des fins de vérification personnelle et temporaire.

news-20220715-MON-0316792

Nom de la source: Le Moniteur (site web)
Type de source: Presse • Presse Web
Périodicité: Hebdomadaire
Couverture géographique: Nationale
Provenance: Paris, Ile-de-France, France

Vendredi 15 juillet 2022
Le Moniteur (site web) • 656 mots

Finances locales : le rapport en trompe l'oeil de la Cour des comptes

la Gazette.fr

© 2022 La Gazette des communes (site web). Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliCertifié dans le 12 juin 2022 à UNIVERSITE DE LYON 3 des fins de vérification personnelle et temporaire.

news-20220719-GAZ-4010728

Nom de la source: La Gazette des communes (site web)
Type de source: Presse • Presse Web
Périodicité: Hebdomadaire
Couverture géographique: Nationale
Provenance: Paris, Ile-de-France, France

Mardi 19 juillet 2022
La Gazette des communes (site web) • 1416 mots

Les communes principales victimes de la hausse des prix de l'énergie

Energie
Rgaspar

La forte augmentation des prix de l'énergie liée à la reprise économique post-Covid ainsi qu'à l'invasion de l'Ukraine ne finit pas de tendre les relations entre les collectivités et le gouvernement. De plus en plus d'élus locaux s'inquiètent des conséquences de l'inflation sur les services publics et leurs budgets locaux. La Banque postale a publié le mois dernier une étude « Accès territoires » intitulée "les collectivités locales et la crise énergétique : vers la transition 2°" pour objectiver les conséquences de la crise énergétique dans les budgets de la sphère locale. Décryptage.

communiqué

Le 25 septembre 2023

Evolution de la taxe foncière : Villes de France dénonce un faux procès intenté aux élus locaux

Président de la République, Emmanuel Macron, invité du journal télévisé a abordé hier de nombreux sujets parmi lesquels les évolutions de la taxe foncière, qui constituent actuellement le tiers des ressources des communes. « Quand vous avez votre taxe foncière qui augmente ce n'est pas le Gouvernement, c'est votre commune. Et c'est un scandale quand j'entends des élus qui osent dire que c'est la faute du Gouvernement. »

Villes de France, qui rassemble les communes de 10 000 à 100 000 habitants, estime que cette déclaration est infondée : elle marque une méconnaissance du système fiscal et même une défiance envers les élus locaux qui, au quotidien, sont mobilisés pour préserver la qualité de vie de nos concitoyens.

Le niveau de la taxe foncière est déterminé chaque année, non seulement en fonction des taux décidés par les communes (qui ont été modifiés seulement par 13% des collectivités en 2023), mais également selon un mécanisme de revalorisation des bases fiscales aujourd'hui fixé par la loi, qui prend en compte, chaque année, l'inflation prévisionnelle anticipée en novembre dans le projet de loi de finances. La première cause



LA TRIBUNE

PubliCertifié dans le 12 juin 2022 à UNIVERSITE DE LYON 3 des fins de vérification personnelle et temporaire.

news-20230705-TP-R-16106_1688502021

Nationale
Provenance: France

Réindustrialisation : y aura-t-il assez de place pour ouvrir des usines ?

César Armand

Le projet de loi sur l'industrie verte a beau mettre beaucoup de moyens sur le foncier, l'argent de l'Etat et l'Union européenne ne fera pas tout. Des témoignages affluent déjà sur la spéculation des acteurs privés tandis que le sujet des friches fait encore et toujours débat. Des maires proposent donc de taxer les industries non exploitées, même s'il existe des modèles économiques pour porter les terrains publics.



Communiqué de presse
4 octobre 2023

Service public de la petite enfance : Après sa suppression à l'Assemblée, les élus locaux appellent à un travail ambitieux au service des familles

Alors que la petite enfance est en crise profonde, et après tant de travail partenarial, l'article 10 du projet de loi plein emploi qui portait création du service public de la petite enfance vient d'être supprimé.

La volonté partagée d'étendre et de reconnaître le service public de la petite enfance que nous portons dans nos villes, villages et intercommunalités depuis longtemps, comme la volonté de porter clairement notre responsabilité auprès des habitants, nous avait guidés pour soutenir la création d'un service public de la petite enfance.

Cela avait sans doute mérité mieux qu'un article dans une loi « Travail » portant sur d'autres objectifs. Il faut dès à présent remettre le métier sur l'ouvrage car plus de la moitié des familles françaises, notamment les plus précaires, ne se voient proposer aucune solution d'accueil.

- Confrontés à la faiblesse du nombre de formations et à la nécessité de rendre attractifs des métiers pour lesquels nous ne parvenons plus à recruter, des places financées dans nos villes, nos intercommunalités ou nos villages doivent rester fermées ou ne peuvent être ouvertes.
- Des défauts d'encadrement ou de contrôle peuvent, comme cela a été le cas récemment, occasionner des drames.
- Le système de financement par la branche famille de la sécurité sociale n'a pas évolué depuis des décennies.
- Le service public, notamment celui de la petite enfance, est structurant pour l'aménagement et l'attractivité des territoires, y compris les plus ruraux.

Dans ce contexte sans précédent, le service public de la petite enfance ne peut être remis à plus tard.

Nous sommes pleinement disponibles pour travailler sans attendre avec les parlementaires et le Gouvernement à un cadre législatif et financier donnant toute satisfaction et permettant enfin de donner toutes les chances à l'enfant, dès son plus jeune âge.

RCL

© 2023 La Revue des Collectivités locales. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliCertifié sous le 11 juillet 2023 à UNIVERSITÉ-DE-LILLE à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news 20230707 UCO 1166211_747212235_12112764

Nom de la source

La Revue des Collectivités locales (site web) - Revue des Collectivités Locales

Type de source

Presse • Presse Web

Périodicité

En continu

Couverture géographique

Nationale

Provenance

Boulogne-Billancourt, Ile-de-France, France

Vendredi 7 juillet

La Revue des Collectivités Locales (site web) - Revue des Collectivités Locales

Type de source

Presse • Presse Web

Périodicité

En continu

Couverture géographique

Nationale

Provenance

Boulogne-Billancourt, Ile-de-France, France



Les associations de collectivités appellent à une mobilisation de tous les acteurs en faveur d'un plan d'accélération de la prévention, du tri et du recyclage des emballages et saluent l'abandon par le gouvernement de la fausse consigne sur les bouteilles plastiques

28 septembre 2023

Après 4 années de concertation et d'études d'évaluation, les associations de collectivités saluent solennellement la décision du gouvernement portée par Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, d'écarter le projet de fausse consigne pour recyclage des bouteilles plastiques soutenue par l'industrie de la boisson et des eaux en bouteille, et dont les conséquences économiques, sociales et environnementales suscitaient le scepticisme de la majorité de la plupart des acteurs (associations de collectivités mais aussi associations environnementales, commerces de proximité,

la Nouvelle République

© 2023 La Nouvelle République du Centre-Ouest. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliCertifié sous le 11 juillet 2023 à UNIVERSITÉ-DE-LILLE à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news 20230706 NR 2-20-231473024

Nom de la source

La Nouvelle République du Centre-Ouest

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Régionale

Provenance

Tours, Centre-Val de Loire, France

Jeudi 6 juillet 2023

La Nouvelle République du Centre-Ouest

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Régionale

Provenance

Tours, Centre-Val de Loire, France

faits divers

« Recréer des postes de police dans les quartiers » Gil Averous figure parmi les 220 maires reçus mardi 4 juillet à l'Élysée. Le Castelroussin plaide pour le retour de postes de police dans les quartiers.

Martine Roy

Gil Averous et Jean-François Debat réélus à la tête de Villes de France

LE JOURNAL
de Saône et Loire

© 2023 Le Journal de Saône et Loire. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliCertifié sous le 11 juillet 2023 à UNIVERSITÉ-DE-LILLE à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news 20230707 SA 48840386-4-23-201473024

Nom de la source

Le Journal de Saône et Loire

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Régionale

Provenance

Chalon-sur-Saône, Bourgogne-Franche-Comté, France

Vendredi 7 juillet 2023

Le Journal de Saône et Loire

Type de source

Presse • Journaux

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Régionale

Provenance

Chalon-sur-Saône, Bourgogne-Franche-Comté, France

562 mots



Toutes les pages

Le Creusot

David Marti : « La politique de la Ville doit être globale »

Le Télégramme

© 2023 Le Télégramme (Bretagne). Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.

PubliCertifié sous le 11 juillet 2023 à UNIVERSITÉ-DE-LILLE à des fins de visualisation personnelle et temporaire.

news 20230707 TLA-140

Nom de la source

Le Télégramme (Bretagne) (site web)

Type de source

Presse • Presse Web

Périodicité

En continu

Couverture géographique

Régionale

Provenance

Morlaix, Bretagne, France

Vendredi 7 juillet 2023

Le Télégramme (Bretagne) (site web) • 764 mots

Élus agressés : que contient le plan du gouvernement à 5 millions d'euros ?

la Gazette.fr

Après les émeutes, les villes moyennes réclament des actes au gouvernement

Congrès d'élus

Rgaspar, Ychereil

Les émeutes des derniers jours se sont invitées dans les discussions du congrès de Villes de France, qui s'est tenu ces 6 et 7 juillet au Creusot (Saône-et-Loire). Quatre ministres sont intervenus ce jeudi, pour marquer le soutien du gouvernement aux maires des villes moyennes et recevoir les propositions de l'association d'élus regroupées dans le "Facte du Creusot".

LE JOURNAL

Saône-et-Loire

Violences, réindustrialisation : le congrès des Villes de France se retrouve au Creusot

Violences urbaines : le gouvernement annonce un plan à 5 millions d'euros pour renforcer la protection des élus

Le Figaro avec AFP

Alors que plusieurs maires ont été agressés lors des émeutes de la semaine passée, la ministre chargée des Collectivités locales, Dominique Faure, a dévoilé une série de mesures pour mieux protéger ces élus.

Périodicité

Quotidien

Couverture géographique

Régionale

Provenance

Chalon-sur-Saône, Bourgogne-Franche-Comté, France

285 mots

Toutes les pages

LE FIGARO

NOS PARTENAIRES

Les membres associés



Les partenaires



hellio

 **idex**
VALORISER LES ÉNERGIES

 **idverde**
Toutes les solutions sont dans la nature

KEOLIS

MERCIALYS

 **orange**TM


LA POSTE
GROUPE

 **RATP dev**

 **relyens**
GROUPE MUTUALISTE EUROPÉEN
ASSURANCE ET MANAGEMENT DES RISQUES

 **SNCF**

 **suez**

 **SFR**

 **transdev**


**Commerçants
autrement**

 **VEOLIA**



94 rue de Sèvres - 75007 Paris - France

Tél. : +33 1 45 44 99 61

courriel :
contact@villesdefrance.fr



www.villesdefrance.fr